



Services sociaux tribunal de grd instance

Par **haas**, le **27/11/2007** à **12:40**

Bonjour,

ma question concerne notre fils qui c est bagarer dans le collège ou il étai la victime a eu 3 jrs d itt les parents on porté plainte l affaire passe au tribunal notre fils a render-vous aupres des services sociaux n ayant j amais eu de problème jusqu a maintenant a quoi correspond ce render- vous ?

je reste a votre écoute pour plus ample renseignement

Cordialement